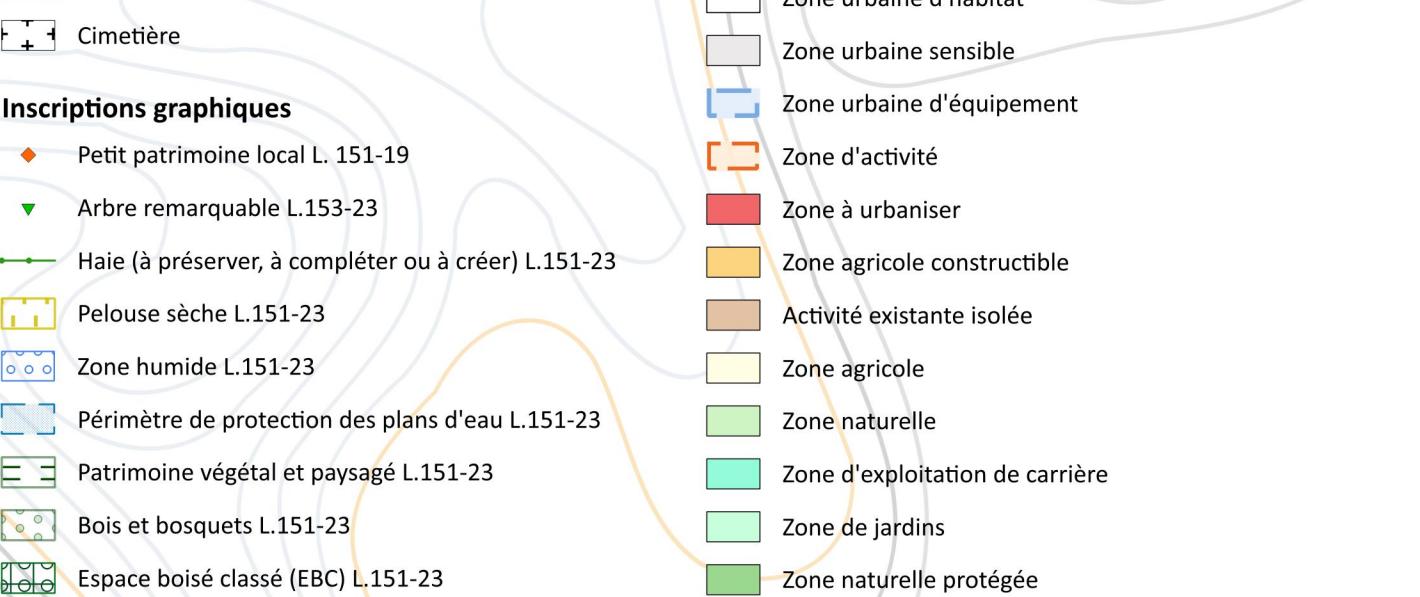


RÈGLEMENT GRAPHIQUE
LA ROCHE-NOIRE

Version approuvée du 29/01/2026
Échelle : 3000

4-1
APP



Libellé	Dénomination
1AUg	Zone à urbaniser pour l'habitat
A	Zone agricole
Aa-1*	Activité existante isolée
Ac	Zone agricole constructible
N	Zone naturelle
Nc	Zone d'exploitation de carrière
Nj	Zone de jardins
Np	Zone naturelle protégée
Uc	Zone urbaine de centre-bourg
Ue	Zone urbaine d'équipement
Ug	Zone urbaine d'habitat
Ui	Zone d'activités
Us-1	Zone urbaine sensible soumise à un risque
Us-2	Zone urbaine sensible à l'étalement urbain

N°	Libellé	Surface (m²)
1	ER - Alignement	346,53
2	ER - Aménagement circulation douce en marge de la voirie	266,18
3	ER - Aménagement de gestion des eaux pluviales	784,51
4	ER - Aménagement de gestion des eaux pluviales	1459,83
5	ER - Cr éation cheminement piéton	451,29
6	ER - Cr éation d'un passage de 2 m de large pour assurer l'assainissement de la zone Ue "Sous Peyrière"	147,27
7	ER - Cr éation d'un passage de 4 m de large pour desserte en assainissement pour la zone AUH "Pouyet"	113,93
8	ER - Elargissement de la rue du Pouyet	83,82
9	ER - Elargissement du chemin de Marnat et amélioration du débouché sur la RD 118	568,07
10	ER - Elargissement du chemin de Pouyet.	649,60

